 <p data-bbox="233 365 316 398">LCBS</p>	<p data-bbox="647 181 963 215">FICHE DE MISSION</p> <p data-bbox="443 232 1166 322">Suivi annuel d'un programme de sélection nationale en tant qu'entraîneur assistant</p>	<p data-bbox="1235 221 1422 282">Adoption : CD 02/06/2020</p>
--	--	---

1. Description de la mission

Assister l'entraîneur en chef de la sélection nationale tout au long du programme de sélection, à savoir :

- Organiser la logistique en préparation des entraînements et stages
- Suivre la présence des athlètes aux entraînements et stages
- Participer à la mise en œuvre des ateliers selon le programme prévu par l'entraîneur principal
- Représenter l'entraîneur principal en son absence, selon ses directives

2. Objectifs de la mission

Objectifs principaux :

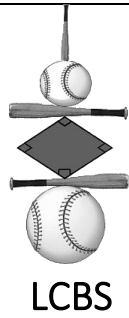
- Augmenter le niveau de nos sélections nationales
- Déceler les hauts potentiels
- Augmenter notre présence aux compétitions régionales océaniques

Objectifs secondaires :

- Augmenter le niveau de compétences de nos entraîneurs
- Dynamiser les clubs et le nombre de licenciés par la performance

3. Moyens mis à disposition

Chaque année sportive le CD alloue un budget au développement d'une ou plusieurs sélections. Ce budget est construit selon les retours émis la saison précédente afin de coller au plus près de la réalité et du besoin.



FICHE DE MISSION
Suivi annuel d'un programme de sélection nationale en tant qu'entraîneur assistant

Adoption :
CD 02/06/2020

4. Indemnités liées à la mission

Un défraiement forfaitaire est proposé en contrepartie du temps passé par le bénévole, ainsi que ces frais de déplacements et téléphoniques, dans le cadre de cette mission.

Celui-ci est constitué d'une partie fixe, liée à la réalisation complète de la mission telle que décrite plus haut.

Forfait « fixe », pour un minimum de 120h annuelles dédiées en tant qu'entraîneur assistant, les suivis des présences des joueurs de la sélection faisant foi.

20 000 XPF par an

Bonus diplôme fédéral d'initiateur/entraîneur : 10 000 XPF par an

Bonus diplôme DE : 25 000 XPF par an